



No dossier : _____

Expiration : _____

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Carte CLUB

Formulaire d'affiliation

En tant que membre du club _____
(inscrire le nom du club ou association équestre)

Je désire adhérer au programme exclusif de **Québec à cheval** à titre de :

MEMBRE INDIVIDUEL au coût de 10 \$/an

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ / _____ / _____
Jr Ms An

Adresse : _____ app. : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. bur. () _____ rés. : () _____ Cell. : () _____

Télécopieur : () _____ Courriel : _____

MEMBRE FAMILIAL (incluant votre conjoint(e) et vos enfants de moins de 18 ans) **au coût de 20 \$/an**

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ / _____ / _____
Jr Ms An

Conjoint(e) : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ / _____ / _____
Jr Ms An

Adresse : _____ app. : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. bur. () _____ rés. : () _____ Cell. : () _____

Télécopieur : () _____ Courriel : _____

NOM DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS

(Les enfants de 18 ans et plus doivent être inscrits à titre de membres individuels)

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ / _____ / _____
Jr Ms An

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ / _____ / _____
Jr Ms An

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ / _____ / _____
Jr Ms An

1. Comment pratiquez-vous l'équitation? À la selle [] À l'attelage [] Les deux []

2. Êtes-vous cavalier-propriétaire? Oui [] Non [] Nombre de chevaux : _____

Signature du membre : _____ Date : _____

Signature du secrétaire du Club attestant que vous êtes membre en règle du club: _____

Québec à cheval se réserve le droit de céder la liste de ses membres à des organismes partenaires dans le but d'effectuer, occasionnellement, des recherches, sondages et études de marché reliés au monde équestre. Si vous ne désirez pas que votre nom apparaisse sur cette liste, cochez ici.

(verso)

Carte CLUB

**Ce formulaire d'affiliation est réservé exclusivement
aux membres en règle des clubs & associations équestres affiliés à Québec à cheval**

Votre affiliation comprend :

Une **assurance de responsabilité civile et une assurance accident** qui vous couvrent (en cas d'absence ou d'insuffisance d'assurance) dans la pratique d'activités équestres de loisir non compétitives.

Un droit de vote lors de l'assemblée générale de l'association

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA COUVERTURE D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET D'ASSURANCE ACCIDENT

Volet 1 – Assurance de la responsabilité civile

Une assurance de 2 000 000 \$ vous couvre, en tant que membre CLUB de Québec à cheval et en cas d'absence ou d'insuffisance d'assurance, pour tout dommage corporel ou matériel (déductible de 500 \$) dû à votre négligence lors d'activités équestres de loisir (non compétitives) et cela 365 jours par année partout au Canada.

Volet 2 – Assurance accident

Le tableau ci-dessous explique de façon condensée ce que cette assurance accident comprend. Il est bien entendu que ce ne sont que les grandes lignes qui vous sont présentées. Pour en savoir davantage sur cette couverture, vous pouvez contacter le bureau de Québec à cheval au 450-434-1433

Capital assuré : 10 000\$ *
Remboursement suite à un accident : 15 000\$ *
Soins de physiothérapie et de chiropractie : 35\$/visite/max. 350\$/accident *
Frais dentaire : 5 000\$ *
Indemnité suite à une fracture : 1 500\$ *

(*) Les montants inscrits sont des maximums

Par prestations en cas de perte accidentelle (capital assuré), on entend la perte de la vie ou de l'un des sens, perte de l'usage d'un des membres, paralysie totale d'un des membres.

Par remboursement des frais suite à un accident, on entend, entre autres, les frais d'hospitalisation, les honoraires d'un infirmier privé, les frais ambulanciers, les frais de location d'équipements nécessaires au traitement tel qu'un fauteuil roulant, etc.

Par indemnité suite à une fracture, on entend une fracture complète d'un ou des os, dislocation complète et sectionnement du ou des tendons, etc.

En ce qui concerne les frais médicaux, dentaires et de médicaments, ceux-ci sont payables en cas d'absence ou en excédent du régime provincial ou de tout régime privé. Les autres sections de l'assurance accident sont payables en premier lieu.

D'autres informations

Québec à cheval

1025, chemin du Plan-Bouchard

Blainville (Québec) J7C 4K7

Tél. : (450) 434-1433 – Télécopieur (450) 434-8826 – Courriel : quebec@cheval.qc.ca

www.cheval.qc.ca